

# MAIRIE DE TINCQUES

4, place principale  
62127 TINCQUES

Téléphone : 03.21.47.38.49

Télécopie : 03.21.47.24.20

Ouverture au public : T.L.J de 09 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30  
Le samedi de 09 h 00 à 12 h 30

Délib 2017-25

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil dix sept, et le douze décembre à dix neuf heures trente minutes, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jacques THELLIER, Maire, par suite de convocation en date du cinq décembre, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : MM. André BOUCHIND'HOMME, COJON Jacques, DELION Vincent, DÉTOURNÉ Florence, DÉTOURNÉ Françoise, DUBAR Philippe, LEFEBVRE Burno, MIVELLE Daniel et THELLIER Jacques.

**ÉTAIENT ABSENTS** : MM. COURBOIS Elisabeth (excusée), DELASSUS Maryse (pouvoir à DELION Vincent), DUEZ Christophe, FAVRE Angélique et GOUILLARD Cyrille

### **OBJET :**

APPEL À PROJET  
« TERRITOIRE A  
ÉNERGIE  
POSITIVE POUR LA  
CROISSANCE  
VERTE »

La séance ouverte, Monsieur le Maire :

- fait connaître qu'un appel à projet intitulé « territoire à énergie positive pour la croissance verte » a été lancé par le Ministère de l'Environnement et que la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois a souhaité se porter candidate de manière à pouvoir soutenir des projets communaux.
- ajoute que cet appel à projet pourrait permettre de mobiliser des fonds complémentaires
- propose aux membres présents de l'autoriser à prendre part, pour le compte de la commune, à cet appel à projet, via le dossier de candidature de la Communauté de Communes
- demande de délibérer sur la question

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération :

- autorise Monsieur le Maire à prendre part, pour le compte de la commune, à cet appel à projet, via le dossier de candidature de la Communauté de Communes, et à signer tous documents permettant la bonne mise en œuvre de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que susdits.

Suivent les signatures des membres présents.

Pour copie conforme,  
**Jacques THELLIER**  
Maire de TINCQUES